

## 4.5 INTERCLUBS SENIORS DAMES

7, 14, 21, 28 mars et 4 avril 2022  
Finale le 25 avril 2022

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS :** Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental. L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Une joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui de la joueuse à la date de la première rencontre.

**POUR LES EQUIPIERES :** ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciées à l'A.S en 2022 du Club qu'elles représentent.

Doivent être titulaires de la licence FFGolf 2022 et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2022, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

### FORME DE JEU

**Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.**

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent ½ point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités la veille de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

1ère division : la 1<sup>ère</sup> équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : Une petite finale sera organisée le jour de la finale entre les vainqueurs des poules 1 et 2 et les vainqueurs des poules 3 et 4. Les 2 équipes vainqueurs monteront en 1<sup>ère</sup> division.

## ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 60€ par équipe, par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2022, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2021. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipières la veille de la compétition.

## DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

## COMITÉ D'ÉPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

## RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

## PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

## INTERCLUBS REGIONAL SENIORS DAMES 2022

	1ère DIVISION	2ème DIVISION			
	<b>POULE 1</b>	<b>POULE 1</b>	<b>POULE 2</b>	<b>POULE 3</b>	<b>POULE 4</b>
	<b>CLUB</b>	<b>CLUB</b>	<b>CLUB</b>	<b>CLUB</b>	<b>CLUB</b>
	ARDREE A	BOIS D'O A	ARDREE B	SULLY	BOURGES A
	CHEVERNY A	LA CARTE	SANCERRE	MARCILLY	LE PERCHE A
	DONNERY	CHEVERNY C	7 TOURS	VAUGOUARD	LA BOSSE
	MAINTENON	TOURAINÉ	BOURGES B	LIMERE	BOIS D'O B
	PICARDIERE	LE PERCHE B	VDI B	AUGERVILLE	CHEVERNY B
	VDI A				
7-mars	<b>PICARDIERE</b>	<b>TOURAINÉ</b>	<b>BOURGES B</b>	<b>MARCILLY</b>	<b>BOIS D'O B</b>
	DONNERY	CHEVERNY C	7 TOURS	VAUGOUARD	LA BOSSE
	<b>MAINTENON</b>	<b>BOIS D'O A</b>	<b>ARDREE B</b>	<b>AUGERVILLE</b>	<b>LE PERCHE A</b>
	VDI A	LA CARTE	SANCERRE	SULLY	BOURGES A
	<b>CHEVERNY A</b>				
	ARDREE A				
14-mars	<b>ARDREE A</b>	<b>LA CARTE</b>	<b>SANCERRE</b>	<b>AUGERVILLE</b>	<b>LA BOSSE</b>
	PICARDIERE	CHEVERNY C	7 TOURS	VAUGOUARD	LE PERCHE A
	<b>DONNERY</b>	<b>TOURAINÉ</b>	<b>BOURGES B</b>	<b>LIMERE</b>	<b>BOIS D'O B</b>
	MAINTENON	LE PERCHE B	VDI B	MARCILLY	CHEVERNY B
	<b>CHEVERNY A</b>				
	VDI A				
21-mars	<b>PICARDIERE</b>	<b>LE PERCHE B</b>	<b>7 TOURS</b>	<b>LIMERE</b>	<b>BOURGES A</b>
	MAINTENON	CHEVERNY C	ARDREE B	VAUGOUARD	LA BOSSE
	<b>DONNERY</b>	<b>BOIS D'O A</b>	<b>VDI B</b>	<b>SULLY</b>	<b>CHEVERNY B</b>
	CHEVERNY A	TOURAINÉ	SANCERRE	MARCILLY	LE PERCHE A
	<b>ARDREE A</b>				
	VDI A				
28-mars	<b>ARDREE A</b>	<b>CHEVERNY C</b>	<b>7 TOURS</b>	<b>MARCILLY</b>	<b>LA BOSSE</b>
	MAINTENON	BOIS D'O A	VDI B	AUGERVILLE	CHEVERNY B
	<b>VDI A</b>	<b>LE PERCHE B</b>	<b>ARDREE B</b>	<b>SULLY</b>	<b>BOURGES A</b>
	DONNERY	LA CARTE	BOURGES B	LIMERE	BOIS D'O B
	<b>PICARDIERE</b>				
	CHEVERNY A				
4-avr.	<b>VDI A</b>	<b>LA CARTE</b>	<b>SANCERRE</b>	<b>VAUGOUARD</b>	<b>LE PERCHE A</b>
	PICARDIERE	TOURAINÉ	BOURGES B	SULLY	BOIS D'O B
	<b>DONNERY</b>	<b>LE PERCHE B</b>	<b>VDI B</b>	<b>LIMERE</b>	<b>CHEVERNY B</b>
	ARDREE A	BOIS D'O A	ARDREE B	AUGERVILLE	BOURGES A
	<b>MAINTENON</b>				
	CHEVERNY A				
25-avr		<b>FINALE</b>		<b>FINALE</b>	